

## SYNDICAT PAYS HAUT LANGUEDOC ET VIGNOBLES

### Séance du 09 décembre 2021

Membres en exercice : 34

Date de la convocation: 03/12/2021

Présents : 19

*L'an deux mille vingt-et-un et le neuf décembre l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de Monsieur Jean ARCAS*

Dont Présents non votants : 0

Représentés : 1

Votants: 20

Pour: 20

Contre: 0

Abstentions: 0

**Présents :** Jean ARCAS, Jean-Noël BADENAS, Daniel BARTHES, Christian BIES, Laurent BRUNET, Josian CABROL, Catherine COMBES, Béatrice FALCOU, Yves FRAÏSSE, Daniel GALTIER, Martine GIL, Jean-Louis LAFAURIE, Pierre MATHIEU, Kléber MESQUIDA, Marie-Pierre PONS, Séverine SAUR, Jacques SOULIGNAC, Didier VORDY, Marc FIDEL

**Représentés:** Francis BOUTES par Daniel BARTHES

**Présents non votants :**

**Excusés:** Thiery CAZALS, Mariette COMBES, Elisabeth DAUZAT, Jean-Luc FALIP, Julie GARCIN-SAUDO, Vincent GAUDY, Marie-Line GÉRONIMO, Audrey IMBERT, Marie LORENTE, Christophe MORGO, Marie PASSIEUX, Olivier ROUBICHON-OURADOU, Béatrice TÉROL, Philippe VIDAL

**Absents:**

Objet: Procès-verbal du Comité syndical du 28 septembre 2021

L'AN DEUX MILLE VINGT ET UN et le VINGT HUIT SEPTEMBRE à quatorze heures trente, les membres du Comité Syndical du Syndicat Mixte du Pays Haut Languedoc et Vignobles se sont réunis à la salle multi-activités de Murviel-les-Béziers.

**Présents :** J.ARCAS (CdC Du Minervois au Caroux), JN.BADÉNAS (CdC Sud Hérault), C.BIÈS (CdC Grand Orb), F.BOUTES (CdC Les Avant-Monts), J.CABROL (CdC Du Minervois au Caroux), M.COMBES (CdC Grand Orb), B.FALCOU (CdC Du Minervois au Caroux), Y.FRAÏSSE (CdC Du Minervois au Caroux), D.GALTIER (CdC Les Avant-Monts), M.GIL (CdC Les Avant-Monts), JL.LAFAURIE (CdC Grand Orb), M.LORENTE (CdC Les Avant-Monts), P.MATHIEU (CdC Grand Orb), K.MESQUIDA (Conseil Départemental), MP.PONS (Conseil Départemental), O.ROUBICHON-OURADOU (CdC Grand Orb), D.ROGER (CdC Sud Hérault), S.SAUR (Conseil départemental).

**Représenté :** L.BRUNET (Cdc Sud Hérault) par Jean-Noël BADÉNAS.

**Présent non votant :** S.SAUR (Conseil départemental)

**Excusés :** D.BARTHES (CdC Les Avant-Monts), T.CAZALS ( CdC Sud Hérault), E.DAUZAT (CdC Sud Hérault), JL.FALIP (Conseil Départemental), J.GARCIN-SAUDO (Conseil Départemental), V.GAUDY (Conseil Départemental), ML.GÉRONIMO (CdC Grand Orb), A.IMBERT (Conseil Départemental), C.MORGO (Conseil Départemental), M.PASSIEUX (Conseil Départemental), P.POLARD (CdC Sud Hérault), J.MARKOVIC (Conseil départemental), J.SOULIGNAC (CdC du Minervois au Caroux), B.TÉROL (CdC Les Avant-Monts), P.VIDAL (Conseil Départemental), D.VORDY (CdC du Minervois au Caroux).

**Assistaient également à la réunion :** S.HERPSON (Pays HLV), JP.MATEO (Pays HLV), A.GALIBERT (Pays HLV), A.BOISARD (Pays HLV), C.ROGER (Pays HLV), S.BRISA (Pays HLV), K.ORENGO (Pays HLV), C.REVAUX (Pays HLV).

**2021-28-09-01** Approbation du Procès-verbal du Comité syndical du 21 mai 2021 : le procès-verbal de la séance du 21 mai 2021 n'appelant pas de commentaire est adopté à l'unanimité.

**2021-28-09-02 Election du Président, rapport présenté par Kléber Mesquida** : en tant que doyen de l'assemblée, Kléber Mesquida, procède à la désignation du secrétaire de séance, Marie Lorente en tant que benjamine de l'assemblée. Il procède à l'appel à candidatures ; le seul candidat est Jean Arcas.

Après avoir défini le vote à main levée, après accord unanime de l'assemblée, après le vote à main levée à l'unanimité, le candidat déclaré Jean Arcas est élu à l'unanimité. L'assemblée applaudit le nouveau président.

Kléber Mesquida rappelle « une implication active de Jean Arcas pour un Pays qu'il sait si bien représenter » ; il profite pour remercier, au nom du département, toute l'équipe du Pays pour son investissement et le travail déployé à l'échelle des 102 communes.

Jean Arcas, tient à remercier « tous les élus de me faire confiance ». Il a remercié les Présidents et les présidents de communautés de communes pour avoir su souder et conserver un climat de solidarité et l'ensemble des élus pour leur engagement au sein de cette assemblée. « Le Pays porte un projet commun ; les réunions, les comités de pilotage sont là pour enrichir le projet ». Le président tient à remercier tout le personnel du Pays sans qui le projet n'aurait pas de prolongement.

Il accueille au sein de l'assemblée Séverine Saur, nouvellement élue conseillère départementale.

**2021-28-09-03 Election du Bureau, rapport présenté par Jean Arcas** : Les modalités de vote sont précisées. Sont élus à l'unanimité :

**Élection du bureau** : Marie-Pierre PONS, Jean-Noël BADENAS, Martine GIL et Olivier ROUBICHON-OURADOU sont élus Vice-présidents à l'unanimité.

Le bureau est composé de 15 membres soit : le Président, quatre Vice-présidents, sept membres titulaires représentant les Communautés de Communes et trois membres titulaires représentant le Conseil départemental de l'Hérault.

Les sept membres élus à l'unanimité représentant les Communautés de communes sont : Yves FRAISSE, Francis BOUTES, Élisabeth DAUZAT, Christian BIÈS, Béatrice FALCOU, Mariette COMBES et Josian CABROL.

Les trois membres du Conseil départemental élus à l'unanimité sont : Kléber MESQUIDA, Marie PASSIEUX et Séverine SAUR.

**2021-28-09-04 Règlement intérieur, rapport présenté par Jean Arcas** : l'assemblée délibère à l'unanimité sur le contenu du règlement intérieur.

**2021-28-09-05 Gouvernance du Pays, rapport présenté par Jean Arcas** : l'assemblée adopte à l'unanimité la hiérarchie des différentes instances du Pays s'articulant autour du comité syndical et du bureau, et des comités de pilotage avec voix consultatives. Le nouveau schéma de gouvernance est adopté à l'unanimité ainsi que la composition des membres des comités de pilotage.

**2021-28-09-06 Composition des comités de pilotage, rapport présenté par Jean Arcas** : l'assemblée valide à l'unanimité les comités de pilotage suivant

**Instances rattachées au Pôle de Cohésion sociale :**

Comité de pilotage Contrat Local de Santé et Conseil Local de Santé Mentale		
	Titulaires	Suppléants
Président	Josian CABROL	
Rapporteur	-	
CdC Les Avant-Monts	Martine GIL	Gérard BARO
CdC Grand Orb	Caroline SALVIGNOL	Sylvie TOLUAFÉ
CdC Sud Hérault	Bernard BOSC	Louis ANGUERA
CdC du Minervois au Caroux	Josian CABROL	Catherine LISTER
Conseil départemental	Marie-Pierre PONS	Jean-Luc FALIP

Comité de pilotage Programme d'Intérêt Général « Habiter au Pays » et « Colorons le Pays »		
	Titulaires	Suppléants
Président	Francis BOUTES	
Rapporteur	Marie-Line GÉRONIMO	
CdC Les Avant-Monts	Daniel BARTHES – Marie LORENTE	François ANGLADE
CdC Grand Orb	Caroline SALVIGNOL – Mariette COMBES	Sylvie TOLUAFÉ – Bernard COSTE
CdC Sud Hérault	Thierry CAZALS	Jean-Noël BADÉNAS
CdC du Minervois au Caroux	Yves FRAISSE – Alain MOULY	Didier VORDY – Arielle ESCURET
Conseil départemental	Marie-Pierre PONS	Séverine SAUR

Comité de pilotage Développement Durable et Transition Énergétique		
	Titulaires	Suppléants
Président	Pierre MATHIEU	
Rapporteur	Marie-Pierre PONS	
CdC Les Avant-Monts	Michel SALLES	Jean-Michel ULMER
CdC Grand Orb	Marie-Line GÉRONIMO	Jean-Paul SCARAMOZZINO
CdC Sud Hérault	Laurent BRUNET	Jean-Noël BADÉNAS
CdC du Minervois au Caroux	Béatrice FALCOU	Alain TEISSIER
Conseil départemental	Christophe MORGIO	Séverine SAUR

Comité de pilotage Orchestre de Pays		
	Titulaires	Suppléants
Président	Olivier ROUBICHON-OURADOU	
Rapporteur	Elisabeth DAUZAT	
CdC Les Avant-Monts	Martine GIL	François ANGLADE
CdC Grand Orb	Mariette COMBES	Olivier ROUBICHON-OURADOU
CdC Sud Hérault	Catherine COMBES	Jean-Noël BADÉNAS
CdC du Minervois au Caroux	Patrick CABROL	Yves FRAISSE
Conseil départemental	Julie GARCIN-SAUDO	Marie-Pierre PONS

**Instances rattachées au Pôle de Développement économique :**

Comité de pilotage Agriculture et forêt		
	Titulaires	Suppléants
Président	Jean-Noël BADÉNAS	
Rapporteur	Didier VORDY	
CdC Les Avant-Monts	Gilbert ROBERT	Michel SALLES
CdC Grand Orb	Marie-Line GÉRONIMO	Christian BIÈS
CdC Sud Hérault	Marc FIDEL	Pierre POLARD
CdC du Minervois au Caroux	Franck LIGNON	Catherine SONZOGNI
Conseil départemental	Jean-Luc FALIP	Marie-Pierre PONS

Comité de pilotage Entreprises		
	Titulaires	Suppléants
Président	Jean-Louis LAFAURIE	
Rapporteur	Pierre POLARD	
CdC Les Avant-Monts	Daniel GALTIER	Séverine SAUR
CdC Grand Orb	Jean-Louis LAFAURIE	Bernard VINCHES
CdC Sud Hérault	Thierry CAZALS	Jean-Noël BADÉNAS
CdC du Minervois au Caroux	Yves FRAISSE	Jacques SOULIGNAC
Conseil départemental	Philippe VIDAL	Marie-Pierre PONS

Comité de pilotage Projet Alimentaire Territorial		
	Titulaires	Suppléants
Présidente	Marie-Pierre PONS	
Rapporteur	Daniel GALTIER	
CdC Les Avant-Monts	Daniel GALTIER	Daniel BARTHES
CdC Grand Orb	Christian BIÈS	Mariette COMBES
CdC Sud Hérault	Laurent BRUNET	Jean-Noël BADÉNAS
CdC du Minervois au Caroux	Harmonie GONZALEZ	Catherine SONZOGNI
Conseil départemental	Jean-Luc FALIP	Séverine SAUR

Comité de pilotage Tourisme structurant / Oenotourisme		
	Titulaires	Suppléants
Président	Daniel GALTIER	
Rapporteur	Catherine COMBES – Jean-Louis LAFAURIE	
CdC Les Avant-Monts	Daniel BARTHES – Béatrice TEROL	Marie LORENTE
CdC Grand Orb	Christian BIÈS	Bernard COSTE – Olivier ROUBICHON-OURADOU
CdC Sud Hérault	Laurent BRUNET	Elisabeth DAUZAT
CdC du Minervois au Caroux	Béatrice FALCOU	Jacques SOULIGNAC
Conseil départemental	Marie-Pierre PONS	Jean-Luc FALIP

Comité de pilotage Pays d'Art et d'Histoire		
	Titulaires	Suppléants
Présidente	Marie-Pierre PONS	
Rapporteur	Olivier ROUBICHON-OURADOU	
CdC Les Avant-Monts	Marie LORENTE	Béatrice TEROL
CdC Grand Orb	Olivier ROUBICHON-OURADOU	Henri MATHIEU
CdC Sud Hérault	Elisabeth DAUZAT	Jean-Noël BADÉNAS
CdC du Minervois au Caroux	Jacques SOULIGNAC	Patrick CABROL
Conseil départemental	Julie GARCIN-SAUDO	Philippe VIDAL

Comité de pilotage Pôle de Pleine Nature	
Président(e)	Marie PASSIEUX
Rapporteur	Jean ARCAS

Comité de pilotage Opération Grand Site	
Président(e)	Jean ARCAS
Rapporteur	Josian CABROL

Comité de pilotage Leader / Comité de pilotage ATI	
Titulaires	Suppléants
Jean ARCAS	Josian CABROL
Béatrice FALCOU	Yves FRAISSE
Christian BIÈS	Marie-Line GÉRONIMO
Daniel BARTHES	Jean-Michel ULMER

Yves FRAISSE est désigné référent pour les ressources humaines.

**2021-28-09-07 Délégations au Comité syndical, rapport présenté par Jean Arcas :** le Comité syndical attribue au Président les délégations de pouvoirs habituelles pour une bonne gestion des affaires courantes du syndicat (13 alinéas de l'article L2122-22 du Code général des Collectivités Territoriales) et aux quatre Vice-présidents les délégations du 4<sup>ème</sup> au 10<sup>ème</sup> alinéa. Ces délégations sont adoptées à l'unanimité.

**2021-28-09-08 Constitution de la commission d'appels d'offres, rapport présenté par Jean Arcas :** Mariette Combes, Martine Gil et Laurent Brunet, Yves Fraisse sont élus à l'unanimité membres titulaires et Marie-Pierre Pons et Messieurs Jean-Noël Badénas, Olivier Roubichon-Ouradou et Gérard BARO sont élus à l'unanimité membres suppléants de la Commission d'Appel d'Offres. Une Commission Marchés à procédure adaptée est créée. Sa composition est identique à celle de la Commission d'Appel d'Offres.

**2021-28-09-09 Désignation d'un représentant à la Commission Locale de l'Eau, rapport présenté par Jean Arcas :** Jean-Noël Badénas est désigné par le Comité syndical pour représenter le Pays Haut Languedoc et Vignobles à la Commission Locale de l'Eau comme membre titulaire et Pierre Mathieu comme membre suppléant. Ces désignations sont adoptées à l'unanimité par le Comité syndical.

**2021-28-09-10 Désignation d'un délégué au sein du Syndical AGEDI, rapport présenté par Jean Arcas :** le Comité syndical désigne Yves Fraisse à l'unanimité en tant que délégué auprès du syndicat AGEDI.

**2021-28-09-11 Durée annuelle du temps de travail, rapport présenté par Jean Arcas :** L'assemblée valide à l'unanimité le rapport portant sur la durée annuelle légale de travail pour un agent travaillant à temps complet qui est fixée à 1 607 heures (soit 36 heures hebdomadaires) à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2022.

**2021-28-09-12 Adoption de la nomenclature budgétaire et comptable M57 au 1<sup>er</sup> janvier 2022, rapport présenté par Jean Arcas :** l'assemblée adopte à l'unanimité le passage à la nomenclature M57 au 1<sup>er</sup> janvier 2022.

**2021-28-09-13 Modification du tableau des effectifs, rapport présenté par Yves Fraisse :** afin de mettre en place le service habitat à Saint-Chinian, l'assemblée valide à l'unanimité l'actualisation du tableau des effectifs avec la création d'un poste de catégorie C, poste à temps complet et la suppression d'un poste de technicien territorial à temps complet de catégorie B.

**2021-28-09-14 Ligne de trésorerie, rapport présenté Jean Arcas :** le Syndicat mixte du Pays Haut Languedoc et Vignobles est confronté à des besoins de trésorerie, dans l'attente de la perception des subventions concernant les actions terminées ou en cours de réalisation.  
Pour pallier ces besoins, une ligne de trésorerie doit être reconduite à hauteur de 600 000 €.  
L'assemblée valide à l'unanimité cette nouvelle convention d'ouverture de ligne de trésorerie avec le Crédit agricole.

**2021-28-09-15 Habitat : modification du règlement d'opération « Colorons le Pays », rapport présenté par Francis Boutes :** L'opération « Colorons le Pays » s'appuie sur un règlement d'opération qu'il convient de modifier après analyse juridique (articles 4 et 10 sont modifiés). L'assemblée valide la modification à l'unanimité. A la demande de Jean-Noël Badénas, et après validation par les élus, une réflexion du comité de pilotage « Colorons le Pays » portera sur le point particulier de la prise en charge des huisseries.

**2021-28-09-16 Opération Grand Site : convention de partenariat avec la Communauté de communes Du Minervoises au Caroux, rapport présenté par Jean Arcas :** le comité syndical autorise le président à signer la convention de partenariat 2021 afin de pouvoir mettre en œuvre les actions du programme OGS 2021 (poursuite de l'animation/coordination générale, de l'accompagnement/suivi des opérations liées à l'OGS,...), et pouvoir mobiliser le cofinancement auprès de la Communauté de Communes du Minervoises au Caroux. Il est signalé que le 7 et 8 octobre, le réseau des Grands Sites de France (GSF) se réunira à Gignac où une intervention est demandée au Pays sur les plantes à parfum aromatiques et médicinales.

Kléber Mesquida demande à quel niveau d'engagement se trouve le programme d'actions.

Sylvain Brisa reprecise la procédure à suivre : de la phase d'émergence de la démarche, à la phase actuelle de mise en œuvre du projet et du programme d'actions validé en décembre 2018. Il s'agira en suivant de remplir les conditions pour candidater au label GSF au regard de la qualité de la gouvernance, de la gestion opérationnelle et de la capacité du territoire à mettre en œuvre le plan d'actions. Le territoire en est aujourd'hui à mi-parcours de sa mise en œuvre.

Josian Cabrol pointe également la capacité pour les communes à boucler les plans de financement.

Kléber Mesquida redit l'importance d'un tel label pour l'attractivité du territoire héraultais. Il propose de venir rencontrer le comité des élus du Grand Site pour faire un point d'étape.

**2021-28-09-17 Patrimoine : animation et projets du Pays d'art et d'histoire, rapport présenté par Marie-Pierre Pons :** afin de mettre en œuvre et animer le Pays d'art et d'histoire, une demande de financement auprès des services de l'Etat, la DRAC Occitanie est sollicitée à hauteur de 10 000 € et au titre de l'action culturelle et territoriale à hauteur de 3 000 €. Par ailleurs, une aide de 10 000 € est sollicitée par l'intermédiaire du Pays auprès de la DRAC Occitanie afin d'accompagner le financement du projet de la commune de Capestang qui répond aux objectifs de recherche scientifique et de transmission de connaissance. Le comité syndical valide les demandes à l'unanimité.

Marie-Pierre Pons présente les différentes communications qui sont publiées pour vulgariser le Pays d'art et d'histoire. A ce sujet, le président du département demande s'il pourrait disposer de cette documentation pour la présenter aux élus départementaux qui mesureront, notamment pour les nouveaux élus, la richesse des projets de l'ouest héraultais. « Ces collections du Pays d'art et d'histoire sont d'une qualité et d'une pédagogie remarquables. Notre rôle est de modeler, d'œuvrer pour transmettre notre histoire et donner une lecture la plus juste possible des richesses patrimoniales de ce Pays. C'est chose faite, je félicite toute l'équipe du Pays pour le travail fourni. »

**2021-28-09-18 Sport et santé : convention de partenariat « On sport dehors », rapport présenté par Marie-Pierre Pons :** Dans le cadre de son contrat local de santé et de son pôle de pleine nature Montagnes du Caroux, le Pays Haut Languedoc et Vignobles a élaboré avec les Maisons de santé pluriprofessionnelles (MSP) volontaires de son territoire un projet sport santé dénommé « On sport dehors » en vue de prévenir et d'améliorer la santé des patients suivis par les MSP. Le comité valide à l'unanimité le versement forfaitaire de 2 000 € par conventionnement à chacune des trois MSP partenaires en échange de leur participation active au dispositif.

Pierre Mathieu et Jean-Louis Lafaurie demandent si le projet n'est pas concurrent mais bien complémentaire au projet de développement de la clinique STER et son approche thématique Sport et Santé. Josian Cabrol propose de se rapprocher de la clinique STER pour éviter tout problème particulier. Mariette Combes signale que le projet est une action large qui pourrait permettre d'informer et de rayonner sur cet axe sport/santé.

Anne Galibert précise que l'appel à projets a permis de démarrer une dynamique avec des MSP volontaires. Il s'agit bien d'une démarche expérimentale initiée par le Pays dont les MSP pourront s'emparer pour l'exploiter et la développer sur le nouvel appel à projets après évaluation de la phase expérimentale. Par ailleurs, l'action est bien complémentaire avec la démarche de la clinique STER qui a été rencontrée.

**2021-28-09-19 Economie : coopération internationale Sac à dos, rapport présenté par Daniel Galtier :** en partenariat avec le Syndicat de développement Local (SYDEL) du Pays Cœur d'Hérault, le GAL Vidourle-Camargue et le PETR Cœur Entre-Deux-Mers, a été réalisé un sac à dos « le comporte » est mis à disposition des touristes, par l'intermédiaire des professionnels labellisés Vignobles & Découvertes volontaires (hébergeurs, caveaux, réceptifs,) avec des outils d'interprétation pédagogiques, ludiques et de découverte des terroirs viticoles, à utiliser lors d'itinérance douce au sein des propriétés, des sites naturels ou sur les chemins de randonnées, dans un esprit de tourisme durable : 20 sacs sont en phase d'expérimentation chez des ambassadeurs.

La convention de partenariat est conclue entre l'Organisateur (le porteur du projet sur la destination Vignobles et Découvertes) et L'Ambassadeur, afin de garantir le bon usage du sac à dos vigneron.

La convention est validée à l'unanimité par le comité syndical.

**2021-28-09-20 Economie : promotion des groupements d'employeurs, rapport présenté par Jean-Noël Badenas :** le Pays souhaite renouveler le dispositif par la promotion et le développement des groupements d'employeurs. Le

coût total de cette opération est évalué à 20 010 € pour lequel 16 000 € seraient sollicités auprès du Département, les 4 010 € d'autofinancement seront assurés par le Pays. L'assemblée valide à l'unanimité le projet et son plan de financement.

**2021-28-09-21 Animation du GAL LEADER 2022, rapport présenté par Francis Boutes :** l'assemblée valide à l'unanimité le budget du GAL 2021 pour 94 246,43 € pour lequel les cofinancements suivants seront sollicités à hauteur de 9 424,64 € pour la Région, 9424,64 € pour le Département et 75 397,12 € sur les fonds européens ; le solde sera porté en autofinancement par le Pays à hauteur de 0,03 €. Après les remerciements pour le travail des gestionnaires, Francis Boutes rappelle « les membres du comité de programmation sont très présents. Les dossiers présentés sont très intéressants pour le territoire avec un appui essentiel des co-financements du département ».

**2021-28-09-22 Leader : dotation de transition, rapport présenté par Francis Boutes :** la Région Occitanie a notifié au Groupe d'Action Locale l'octroi d'une dotation complémentaire de 572 321 € au titre de la période de transition du programme LEADER. Il a été rappelé que tous les projets devront avoir été sélectionnés, programmés et engagés avant le 31 décembre 2022 et achevés au 31 décembre 2023. Cette information est portée à la connaissance du comité syndical.

**2021-28-09-23 Porter à connaissance : enquête de l'ANPP sur la programmation LEADER 2014-2020, rapport présenté par Francis Boutes :** Une enquête croisée sur les Territoires de projet et la démarche LEADER met en évidence une vision commune de l'approche du développement local au sein des territoires ruraux. Elle donne des éléments pour améliorer la future génération des programmes européens. Cette enquête est partagée avec le comité.

**2021-28-09-24 Elaboration des Contrats Opérationnels de Mobilité par la Région Occitanie, rapport présenté par Pierre Mathieu :** le comité syndical a validé à l'unanimité la participation du Pays au comité des partenaires de la région pour l'élaboration du futur Contrat Opération de Mobilité en tant que référent territorial pour le compte des quatre Communautés de communes.

**2021-28-09-25 Convention de regroupement et de valorisation des Certificats d'Economie d'Energie, rapport présenté par Pierre Mathieu :** La convention de partenariat signée entre Hérault Energies et le Pays Haut Languedoc et Vignobles prévoyait la valorisation des CEE en groupement avec le syndicat d'énergie. Les modifications de contrôle par l'Etat rendent ce mécanisme de délégation non opérationnel. Le Pays Haut Languedoc et Vignobles a fait le choix d'adopter une stratégie permettant de se positionner en tant que regroupeur afin de collecter le bénéfice de la vente des CEE pour la mise en place et la pérennité du service de Conseil en Énergie Partagé. Le comité syndical valide cette organisation et les conventions permettant de clarifier le partenariat avec les communes.

Information diverse : Daniel Galtier rappelle que l'ANPP organise ses rencontres à Dijon en décembre.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 17 h.

